

Anthropologie sociale

M. Claude LÉVI-STRAUSS, de l'Académie française, professeur

On a poursuivi cette année l'enquête commencée en 1976-1977 sur les sociétés dites cognatiques en considérant une région du monde : l'Indonésie, où ce mode de filiation semble très répandu, raison pour laquelle les ethnologues lui ont récemment consacré beaucoup d'attention. Or, du fait que ces discussions se sont déroulées et ont été publiées surtout en langue anglaise, des problèmes terminologiques ont surgi, souvent déconcertants pour les chercheurs et analystes d'autres pays, et la première tâche fut donc d'essayer de les résoudre.

Il fallait d'abord tirer au clair ce que les ethnologues anglo-saxons entendent par *corporate groups*, locution pour laquelle des équivalents fantaisistes ont été proposés. Nul doute, cependant, qu'il ne s'agisse de ce que nous-mêmes appelons des groupes dotés de la personnalité morale ou de la personnalité civile. Comment, alors, expliquer la perplexité de nombreux ethnologues français ? Elle est due, nous semble-t-il, à deux raisons.

En premier lieu et comme il ressort des ouvrages de Maine, la pensée juridique anglaise tient la *corporation aggregate* pour seule vraie, la *corporation sole* n'étant, en revanche, qu'une fiction. Or, la perspective inverse prévaut en France, puisque c'est seulement par artifice qu'on peut reconnaître à une collectivité d'individus les attributs juridiques de la personne. Comme disait déjà le droit romain, « *personae vice funguntur* ». Mais les *corporate groups* ont pris naissance et se sont développés en Angleterre sous la forme des bourgs, comme des institutions de droit coutumier ; et il était plus facile d'en étendre la notion à des sociétés sans écriture, dépourvues de règles juridiques formalisées, que d'appliquer à ces sociétés la notion de personne morale, qui relève du droit écrit.

En second lieu, les ethnologues de langue anglaise disposent, pour éluder la distinction entre le droit et les mœurs, d'un outil conceptuel connoté par l'adjectif *jural*, « terme commode mais vague, convient Firth, pour couvrir une mixture de loi et de moralité », et pour lequel nous n'avons pas d'équi-

valent. Peut-être faut-il d'ailleurs s'en féliciter, car le flou du terme *jural* encourage toutes sortes d'abus, opposé qu'il est tantôt à « légal » — mais venant alors se confondre avec les notions de contrainte morale, ou coutumière —, tantôt, au contraire, à « moral » — mais alors, cette dernière catégorie se trouve rejetée dans le domaine de la conscience individuelle et du sens intime, comme si, aux yeux de l'ethnologue et du sociologue, pouvaient exister des valeurs morales exemptes de sanctions collectives, même diffuses.

Les équivoques inhérentes au terme *jural* ont engendré, chez les ethnologues anglais et américains, deux conséquences : tantôt, comme chez Fortes, une définition tautologique du *corporate group*, car, en rejetant successivement les critères de filiation, de résidence et de propriété pour ne retenir que celui d'un groupe sujet de droits et d'obligations, on ne dit rien, traduit en français, sinon qu'une personne morale est une personne morale. Tantôt, chez certains ethnologues américains, une totale méconnaissance du caractère juridique originel de la notion avec, pour résultat, la liberté qu'on prend de la mettre, si l'on peut dire, « à toutes les sauces », en l'appliquant à n'importe qu'elle façon de découper la réalité sociale sans se soucier de savoir si les découpages arbitrairement choisis font ou non l'objet d'une reconnaissance publique.

Après ces mises en garde, on a relevé les incertitudes actuelles de la théorie ethnologique qui recherche, semble-t-il vainement, le principe organisateur des sociétés cognatiques soit dans la filiation, soit dans la propriété, soit dans la résidence. En se fondant principalement sur les travaux de Freeman, d'Appell, de Sather et de King, on a observé qu'à Borneo, la société Iban repose sur une division en familles, chacune dotée à titre perpétuel de la personnalité civile, mais que, chez les Rungus, des unités sociales analogues perdent le caractère de perpétuité, tandis que, chez les Bajau Laut, ce sont tous les attributs de la personnalité civile qui s'effacent. Pour trouver le fondement de l'ordre social, on est donc contraint de passer successivement des rapports de parenté et de descendance aux rapports de propriété, puis, en l'absence d'une règle de succession perpétuelle à un office ou à un domaine héréditaires, à des rapports de résidence en majeure partie contingents. De façon corrélative, la perspective théorique se modifie ; car si la famille *bilek* des Iban, la famille *nongkob* des Rungus apparaissent encore comme des groupes réels, autorisant donc une approche « substantiviste », cette approche ne peut plus être que « formaliste » dans le cas des Bajau Laut où seul le type des groupements reste constant, mais non leur contenu variable et leur durée, toujours brève.

Avec l'élargissement du champ des enquêtes, on assiste donc à la dissolution progressive de la notion de groupes constitutifs de l'ordre social, considérés comme personnes civiles. Mais, en même temps que se dissolvent aussi les critères successifs de filiation, de propriété ou de résidence auxquels on

avait eu recours, un nouveau critère inaperçu émerge : celui de l'alliance, car il ressort des faits que, tant à Borneo qu'à Java, le couple conjugal forme le véritable noyau de la famille et, plus généralement, de la parentèle. Or, ce rôle central de l'alliance se manifeste sous deux aspects : comme principe d'unité, pour étayer un type de structure sociale que, depuis l'an dernier, nous avons convenu d'appeler « maison » ; et comme principe d'antagonisme, puisque, dans les cas considérés, chaque nouvelle alliance provoque une tension entre les familles, au sujet de la résidence — viri- ou uxori-locale — du nouveau couple, et donc de celle des deux familles qu'il aura la charge de perpétuer. On sait que, chez les Iban, mais aussi ailleurs, cette tension s'exprime dans et par un mode de descendance que Freeman appelle « utrolatéral », c'est-à-dire l'appartenance des enfants à la famille dans laquelle au moment de leur naissance, leur deux parents ont choisi de résider, par libre décision mais aussi en réponse aux pressions venues de l'un et de l'autre côté. Les ethnologues se sont donc trompés en cherchant, pour ce type d'institution, un substrat qu'ils ont demandé tantôt à la descendance, tantôt à la propriété, tantôt à la résidence de leur fournir. Nous croyons, au contraire, qu'il faut passer de l'idée d'un *substrat objectif* à celle de *l'objectivation d'un rapport* : rapport instable d'alliance, que, comme institution, la maison a pour rôle d'immobiliser, fût-ce sous une forme fantasmatique.

On pourrait, en effet, transposer à la maison la notion de fétichisme, telle que Marx l'appliqua à la marchandise : pour la pensée marxiste, la valeur d'échange se trouve fétichisée sous forme de marchandise, comme propriété intrinsèque d'une relation qui, en tant que relation, ne peut être le substrat de tel ou tel attribut. Or, dans des sociétés que Marx aurait appelées « pré-capitalistes », l'infrastructure socio-économique reçoit son expression la mieux articulée dans les systèmes de descendance unilinéaires, lesquels consistent en rapports sociaux entre des groupes et des personnes remplissant les uns vis-à-vis des autres, de manière stable ou passagère, les fonctions de donneurs ou de preneurs de femmes : soit, si l'on nous passe cette approximation, un rapport, non de producteurs, mais de reproducteurs... Que, dans des configurations sociales particulières, et dont il faudra cerner les contours, ce rapport devienne *tendu*, il sera perçu comme une chose et s'objectivera dans la maison, institution spécifique qui mérite une place dans la nomenclature, car elle ne doit d'exister ni à la filiation, ni à la propriété, ni à la résidence prises chacune en soi, mais en tant que projection d'un rapport susceptible de se manifester sous l'une de ces formes illusoire ou sous plusieurs.

Restent alors à repérer, dans l'aire géographique considérée, des exemples concrets de la maison comme fétiche, et à découvrir le nœud structural à partir duquel s'engendre cette représentation. Les Karo Batak de Sumatra et les Atoni de Timor illustrent deux cas particulièrement significatifs, car chez eux, surtout chez les seconds, par son riche décor, son architecture compli-

quée, le symbolisme qui s'attache à chaque élément du gros œuvre, à la distribution du mobilier et à la répartition des habitants, la demeure constitue un véritable microcosme qui reflète, jusque dans les moindres détails, une image de l'univers et tout le système des rapports sociaux. Les Karo Batak offrent l'intérêt supplémentaire d'avoir fait l'objet d'une monographie récente due à M. Singarimbun, lui-même membre de cette population et donc capable de l'étudier du dedans.

Privilégiée à certains égards, cette appartenance de l'observateur à la société qu'il décrit ne l'est pas toujours à d'autres, car le modèle d'une société, élaboré par un de ses membres, n'est pas nécessairement plus véridique que celui d'un observateur étranger. Ainsi, M. Singarimbun ne tient pas compte d'observations anciennes dues à des auteurs néerlandais qui donnent des institutions karo batak une image assez différente, parfois, de l'état où elles subsistaient après l'occupation japonaise et l'accession de l'Indonésie à l'indépendance. De plus, M. Singarimbun s'acharne sur un faux problème en voulant contester le modèle dit « katchin-gilyak » à partir des faits batak. Car, s'il est vrai que dans les deux cas, la terminologie de l'alliance distingue entre les « donneurs » et les « preneurs » de femme, et que la cousine croisée matrilatérale figure au nombre des conjoints préférés, il suffit d'examiner le vocabulaire de parenté pour constater qu'organisé chez les Karo Batak en niveaux horizontaux de générations, et donc dépourvu de l'obliquité caractéristique des premiers systèmes (où les mêmes termes s'appliquent aux membres de générations consécutives), ce vocabulaire signale un tout autre type de société. On ne saurait donc l'invoquer pour tenter de battre en brèche une interprétation attribuée, de manière d'ailleurs excessivement simpliste, à divers auteurs dont nous-même, qui avions en vue des sociétés différentes.

Pour le problème qui nous occupait cette année, l'intérêt principal du cas karo batak tient à la contradiction qui apparaît entre le système des alliances matrimoniales d'une part, et les règles politiques et résidentielles de l'autre. Sous le premier rapport, les « donneurs » sont supérieurs aux « preneurs », et l'alliance offre donc un caractère hypogamique. En revanche, la fondation d'un village requiert toujours la participation, aux côtés d'un lignage dominant ou dirigeant (*ruling lineage*) de ses preneurs et de ses donneurs qui, au moins sous ce rapport, occupent vis-à-vis de lui une position subordonnée. Or, la maison coutumière des Karo Batak, qui logeait idéalement quatre, six ou huit familles dans des appartements juxtaposés, reflète cette contradiction en même temps que son plan semble conçu pour la résoudre ou la voiler : la famille du lignage dominant occupe l'appartement dit « de la base », et sa famille « preneuse » un appartement contigu ; la famille « donneuse » occupe, elle, l'appartement dit « du sommet », inférieur en tant que tel (car la base est plus large et plus forte) mais favorisé parce que situé du côté de l'orient d'où vient la fraîcheur matinale, plus amicale envers les habitants que la

chaleur lourde de l'après-midi qui a une connotation négative, et à laquelle la famille dominante fait face pour en protéger les autres appartements.

De plus, si les preneurs sont inférieurs aux donneurs, la femme karo batak est inférieure à son frère, et, au moment du mariage, elle se trouve incorporée à la famille de son mari, qui en tant que « preneuse » de femme, est elle-même inférieure à celle dont la femme est issue. Autrement dit, une relation agnatique au départ — entre germains de sexes opposés — se transforme en relation d'alliance, car, dès son mariage, vis-à-vis de sa famille d'origine, la femme devient une alliée ; ou, à tout le moins, le nouveau couple conjugal articule deux familles agnatiques : celle de la femme et celle du mari. Dans ce cas aussi, par conséquent, le centre de gravité du système se déplace de la consanguinité à l'alliance.

Une situation analogue prévaut chez les Atoni de Timor, avec cette nuance supplémentaire, bien mise en évidence par les travaux de Schulte Nordholdt et de Cunningham, que la contradiction entre les rangs inégaux des preneurs et des donneurs, d'une part, et, d'autre part, leur subordination identique au lignage dominant dans l'ordre politique et rituel, trouve son exact équivalent avec la contradiction qui, à l'intérieur de la maison ou du village, subordonne le « dedans » féminin au « dehors » masculin, et, en même temps, la « périphérie » au « centre » ; et cela, bien que la périphérie corresponde à l'extérieur (dehors), et le centre à l'intérieur (dedans). Dans ce cas aussi, il serait vain, pour comprendre la nature et l'origine de ces contradictions, de choisir le groupe généalogique pour point de départ et d'y rechercher un quelconque principe de l'ordre social. On ne résoudra pas le problème en se tournant, comme on l'a fait, vers la localisation territoriale. Car celle-ci n'est pas non plus une donnée première, mais la projection spatiale du rapport entre deux groupes, pour établir une unité d'autant plus fictive que la maison — comme les Iban se plaisent à le dire — peut rassembler même des ennemis. Il s'agit, en effet, dans les sociétés « à maisons », d'hypostasier l'opposition des preneurs et des donneurs sous l'apparence de l'unité retrouvée. C'est donc aussi l'opposition de la filiation et de l'alliance qu'il faut transcender ; comme on l'a montré l'an dernier, dans de tels systèmes, elles s'équivalent. Les Atoni en offrent une démonstration convaincante puisque, chez eux, l'oncle maternel peut revendiquer un neveu pour perpétuer son nom : en cédant une de ses femmes, le groupe récupère un héritier, et tout se passe comme si la femme l'avait procréé dans son groupe d'origine, sans l'intervention d'alliés.

On a terminé par quelques remarques sur la société balinaise, d'après les anciens travaux néerlandais et les observations plus récentes de Belo, Bateson, Mead, H. et C. Geertz, Boon. Particulièrement révélateur nous a paru être l'embarras de M. et M^{me} Geertz devant l'institution dite à Bali *dadia*. Quand

ils l'observent en milieu noble, le mot « maison » vient spontanément et avec raison sous leur plume ; mais, en milieu villageois, ils ne savent plus quelle définition choisir, et hésitent sans conclure entre le lignage, la caste, l'association culturelle et la faction. « Un peu de tout cela, et même parfois un parti politique », remarque finement Boon. Le propre de la maison, telle que les historiens de l'ancienne Europe la décrivent, n'est-il pas de rassembler tous ces aspects ? Et les maisons ne naissent-elles pas aussi et s'éteignent ? Pour comprendre la nature du *dadia* villageois, il suffirait, sans doute, de recouper les données de l'ethnographie par ces autres expériences sociales que les enquêteurs sur le terrain savent trop rarement reconnaître dans les faits qu'ils observent, parce qu'il leur faudrait chercher les premières en dehors des monographies ethnologiques : dans les ouvrages des historiens.

A l'école de ceux-ci, ils apprendraient pourtant qu'au moyen âge, des formations plus ou moins durables, et hétéroclites par nature et par origine — communes, associations commerciales ou religieuses, gildes, confréries, etc. — purent, à certains moments, acquérir une indépendance et une autonomie comparables à celles dont jouissaient les fiefs ; qu'une commune ne comprenait parfois qu'une minorité des habitants de la ville ; que le pouvoir y était tantôt exercé par l'assemblée de tous les habitants, tantôt restait aux mains de quelques puissants lignages ; que la solidarité familiale fournissait un modèle, même fictif, à des associations telles que les gildes, dont les fonctions furent d'abord religieuses avant de devenir aussi, ou surtout, économiques ; enfin, que la communauté populaire put entrer occasionnellement dans la hiérarchie féodale. En dépit, ou plutôt à cause de leur hétérogénéité, tous ces traits s'appliquent parfaitement au *dadia*, mais ils n'ont pu converger vers des types de formations sociales compatibles avec la maison féodale que parce que celle-ci les incluait déjà, avec ses *sacra*, son arbre généalogique, son esprit de caste, ses intérêts économiques et politiques... Parti de la maison féodale au début du cours de 1976-1977, c'est donc elle que nous retrouvons comme pôle de référence en concluant les leçons de cette année, deuxième étape d'une enquête qui continuera l'an prochain.

C. L.-S.

Le séminaire du *lundi* a porté sur *la notion d'ethnicité*. En voici le programme :

5 décembre 1977. — M. Michel IZARD, chargé de recherche au C.N.R.S. : « Nations indiennes et nationalisme indien aux U.S.A. ».

12 décembre. — M^{me} Ariane DELUZ, chargée de recherche au C.N.R.S. : « Une identité indienne ».

19 décembre. — M. Claude LEVI-STRAUSS : « Etat des travaux sur les Indiens des basses terres du Brésil ».

9 janvier 1978. — M^{me} Inès VERLEY : « L'usage du terme "négritude" en Amérique latine septentrionale ».

16 janvier. — M^{lle} Marguerite DUPIRE, maître de recherche au C.N.R.S. : « L'ethnie peule ».

23 janvier. — M. Pierre BONTE, attaché de recherche au C.N.R.S. : « Ethnicité et classes en transformation : l'exemple de la Mauritanie ».

30 janvier. — M. Jean POUILLON, chargé de conférences à l'E.H.E.S.S. : « Identité nationale et identités ethniques au Tchad ».

6 février. — M. Maurice GODELIER, directeur d'études à l'E.H.E.S.S. : « Tribu, ethnie, nation : les Baruya de la Papouasie - Nouvelle Guinée ».

13 février. — MM. Marcel BONNEFF, attaché de recherche au C.N.R.S., et Denys LOMBARD, directeur d'études à l'E.H.E.S.S. : « Islam et identité culturelle javanaise ».

20 février. — M. Jean-Claude GALEY, maître-assistant à l'E.H.E.S.S. : « L'ethnicité dans l'Inde du Nord ».

27 février. — M. Jean-Marie BENOIST, maître-assistant au Collège de France : « Classes sociales et hiérarchie en Grande-Bretagne : problèmes d'insertion ».

6 mars. — M. Isac CHIVA, directeur d'études à l'E.H.E.S.S. : « Idéologie, ethnicité, ethnologie en Europe orientale au tournant du siècle ».

13 mars. — M. Freddy RAPHAËL, directeur de l'Institut de sociologie de l'Université de Strasbourg : « Stratégie de la survie d'une minorité non territoriale : les Juifs en Alsace ».

20 mars. — M. Pierre SIMON, chargé de recherche au C.N.R.S. : « L'ethnicité bretonne ».

3 avril. — M. Gérard ALTHABE, directeur de recherche à l'O.R.S.T.O.M. : « La notion d'espace dans les rapports sociaux : l'exemple d'un grand ensemble urbain ».

MISSIONS ET DISTINCTIONS

Invité à prononcer le 22 février 1978 un discours pour la commémoration du cent-deuxième anniversaire de la fondation de l'Université Johns Hopkins (Baltimore), le professeur a reçu à cette occasion le degré de *Doctor of Humane Letters, honoris causa*.

ACTIVITÉ DU LABORATOIRE

Afrique

M^{me} S. Bernus a fait deux missions en République du Niger (15-7 - 10-9-1977 et 15-1 - 25-2-1978) pour participer au programme de sauvetage archéologique d'urgence dans la région d'Agadez et In Gall (Projet conjoint Université de Niamey, Coopération, C.N.R.S. et O.R.S.T.O.M.). Elle a participé au Colloque organisé par la Fondation S.C.O.A. à Niamey sur le thème : Histoire et tradition orale dans la boucle du Niger (30-11 - 8-12-1977).

Du 29 janvier au 10 mars 1978, M. A. Bourgeot s'est rendu dans la République du Mali pour étudier l'organisation et l'utilisation de l'espace chez les Twareg du Gourma. M^{me} F. Héritier a assuré la publication du n° 17 de la collection « Recherches voltaïques ». M. M. Izard a achevé la rédaction de sa thèse d'Etat sur le pouvoir dans la société Mossi. M. Cl. Tardits a soutenu avec succès la sienne consacrée au « Royaume Bamoum ».

Océanie

Aucune mission ne s'est déroulée cette année en Océanie, mais M. Godelier poursuit l'analyse et la rédaction de ses matériaux recueillis au cours de plusieurs séjours chez les Baruya des montagnes de la Nouvelle-Guinée.

Amérique

M. P. Bidou a complété en Angleterre sa documentation sur les Indiens de la région du Vaupès. M. J. Lizot a passé la majeure partie de l'année au Venezuela où il s'est partagé entre le travail de terrain et un enseignement de doctorat à l'Institut vénézuélien de recherche scientifique. Entré au laboratoire en 1978, M. M. Perrin a fait en 1977 une nouvelle mission chez les Indiens Goajiro du Venezuela, avec l'aide de la Fondation pour la recherche médicale française. Ont été particulièrement étudiés la pharmacologie, les techniques médicales et le chamanisme.

Doctorants de 3^e cycle, M. et M^{me} Ph. Descola poursuivent une mission de longue durée chez les Indiens Ashuara de l'Equateur.

Europe

M^{lle} N. Belmont donne des enseignements réguliers à l'E.H.E.S.S. et au Centre d'ethnologie de la France, commun à l'Université de Bretagne occidentale et à l'E.H.E.S.S., à Brest. Outre ses enseignements dans le cadre de sa direction d'études à l'E.H.E.S.S., M. I. Chiva mène personnellement ou

anime deux enquêtes sur les marchés paysans et sur l'incidence des centrales électro-nucléaires et les représentations collectives relatives à l'énergie nucléaire. M^{me} M.-C. Pingaud a repris la rédaction de sa thèse de 3^e cycle soutenue en 1976 pour publication en septembre 1978 : « Un paysannat bourguignon ; les gens de Minot » (Flammarion). Elle a présenté en février 1978, dans le cadre des conférences libres de l'École normale de Fontenay-aux-Roses, ses travaux sur Minot. Participant au comité de rédaction de la revue *Études rurales*, elle a la charge notamment de la chronique scientifique et bibliographique.

M. P.-H. Stahl a mené en Grèce et en Bulgarie des recherches sur l'habitat et les structures sociales traditionnelles. Dans le cadre de la Formation à la recherche anthropologique de l'E.H.E.S.S., M^{me} F. Zonabend a assuré une partie de l'enseignement consacré à l'anthropologie des sociétés complexes ; elle a conduit ou animé deux séminaires de recherches de l'E.H.E.S.S. sur l'anthroponymie et l'étude de la coutume.

Divers

En plus des enseignements réguliers donnés à l'E.H.E.S.S. et à l'E.P.H.E. (5^e section), par les directeurs d'études et les maîtres-assistants, on notera à l'E.P.H.E. (5^e section) et à la F.R.A. le cours d'introduction à l'anthropologie religieuse de M^{me} J. Duvernay, à l'E.H.E.S.S. le séminaire d'anthropologie politique dirigé par M. M. Izard, l'enseignement régulier de Ch.-H. de Latour Dejean à l'Université de Strasbourg II, ceux de M. M. Perrin à l'Université de Paris VII.

Parmi des missions de conférences, participation à des colloques et des congrès, etc., trop nombreuses pour être toutes citées, il convient de signaler particulièrement celles de M. P. Bonte à Cambridge et à Göteborg ; de M. A. Bourgeot à l'Université de Princeton ; de M. I. Chiva en Roumanie ; de M. M. Godelier à Louvain, Toronto, Barcelone, Madrid, Santiago de Compostela, Manchester ; de M^{me} F. Héritier à Londres et Oxford, sur invitation de *University College* (dans le cadre d'un accord d'échange entre le C.N.R.S. et la *British Academy*), de M. Cl. Tardits à Québec, Montréal, Chicago, Baltimore, aux Universités Harvard, Brandeis, et au *Wellesley College* où il a enseigné une partie de l'année ; de M. M. Perrin à Caracas et à Rhodes.

M. M. Perrin a reçu de l'Académie française un prix de la Fondation Broquette-Gonin pour son livre « Le Chemin des Indiens morts, mythes et symboles goajiro ». M. I. Chiva a été élu en janvier 1978 Président de la Société d'Ethnologie française.

Le Centre documentaire d'ethnologie comparée, géré par M^{mes} J. Duvernay et T. Jolas, demeure ouvert aux chercheurs du dehors.

Le Laboratoire a assuré la publication régulière de ses deux revues : *L'Homme, revue française d'anthropologie*, Secrétaire général M. J. Pouillon assisté par M^{mes} E. Guedj, N.-C. Mathieu et M.-C. Beauregardt [XVII (4), oct.-déc. 1977, XVII (1-2), janv.-juin 1978] et *Etudes rurales*, direction M. I. Chiva assisté par M^{mes} M.-E. Handman et J. Angelopoulos [67, juil.-sept. 1977, 68, oct.-déc. 1977, 69, janv.-mars 1978, 70, avr.-juin 1978].

PUBLICATIONS

N. BELMONT, « Les Rituels populaires du mois de mai », *L'Histoire*, mai 1978.

— « Conception, grossesse et accouchement dans les sociétés non occidentales », *Confrontations psychiatriques*, 16, 1978.

S. BERNUS (en coll. avec P. GOULETQUER), « Du Cuivre au sel », *Journal des Africanistes*, 46, 1/2, 1976.

P. BIDOU, « Naître et être tatuyo », *Actes du XLII^e Congrès international des Américanistes*, Paris, oct. 1977.

P. BONTE, « Troupeaux et familles chez les éleveurs sahéliens », *Les Systèmes pastoraux sahéliens : Production végétale et protection des plantes*. Rome, F.A.O.,

— (avec N. ECHARD) « Histoire et histoires. Conception du passé chez les Hausa et les Twareg Kel Gress de l'Ader (République du Niger) », *Cahiers d'Etudes africaines*, 61-62, XVI (1-2), 1976.

— « La guerre dans les sociétés d'éleveurs nomades », *Cahiers du C.E.R.M.*, 133.

— « Classes et parenté dans les sociétés segmentaires », *Dialectiques*, 21, 1977.

— « Anthropologie et marxisme : les malheurs d'un empiriste », *L'Homme*, XVI (4), oct.-déc. 1976.

— « Social Formations of the Pastoral Nomadic Peoples », in J. Friedmann and N. Rowlands, eds., *Evolution of Social Systems*, London, Duckworth, 1977.

A. BOURGEOT, « Rapport de mission d'étude sur les agro-pasteurs twareg et buzu de la région de Maradi », A.C.C. Comité L.A.T., D.G.R.S.T., juillet 1977, 18 p. multigr.

— « Observations critiques sur " Les Migrations africaines " », *L'Homme*, XVII (2-3), avr.-sept. 1977.

— « Ferme de l'Air (Niger) », Rapport de mission d'études socio-économique, C.E.A., juin 1977, 12 p. dactyl.

— Compte rendu de *Sécheresses et famines du Sahel*, *L'Homme*, XVI (4), oct.-déc. 1976.

— « Nature, forme et finalité des relations dans l'enquête en anthropologie sociale » (Réponse à Camille Lacoste-Dujardin), *Hérodote*, 8, 1977.

I. CHIVA, « Rapport introductif : la société française des vingt dernières années » et « Conclusions » in *Colloque sur les implications psychosociologiques du développement de l'industrie nucléaire*, Paris, Société française de radioprotection, 1977.

— « Ethnologie et histoire en Europe du sud-est », *Groupe de travail sur l'Europe centrale et orientale. Bulletin d'information*, Paris, 1977, 1.

M. GODELIER, « Infrastructures, sociétés, histoire », *Dialectiques*, 22, 1977.

— « Pouvoir et langage », *Communications*, 28, 1978.

— « L'Appropriation de la nature », *La Pensée*, mars-avril 1978.

F. HÉRITIER, « Fécondité et stérilité. La traduction de ces notions dans le champ idéologique au stade pré-scientifique », in *Le Fait féminin*, Paris, Fayard, 1978.

— « Comment la mort vint aux hommes. Récit étiologique samo », in *Systèmes de signes*, Paris, Hermann, 1978.

M. IZARD, Commentaire : Robert Winzeler, *Ecology, Culture, Social Organization and State Formation in South-East Asia*, *Current Anthropology*, 17 (4), 1976.

— « L'Odyssée du pouvoir », *Dialectiques*, 21, 1977.

— (et al.) « Qu'est-ce que l'écologie politique ? », *Le Sauvage*, 43, 1977.

— « Aujourd'hui, l'an 2000 ? », *Les Nouvelles littéraires : Le défi écologique*, 2592, 1977.

— « La Nature, les hommes, le roi », *Systèmes de signes. Textes réunis en hommage à Germaine Dieterlen*, Paris, Hermann, 1977 (coll. Actualités scientifiques et industrielles, 1381).

— « Histoire d'un empire : les Mossi du Yatênga », *Balafon*, 38, 1978.

M. LAURIÈRE, « An Algorithm for the 0/1 Knapsack Problem », *Mathematical Programming*, 14, 1978. North Holland Publishing Company.

Ch.-H. de LATOUR DEJEAN, « Le Système de parenté dans les grands ensembles de Montbéliard », *Bulletin de Psychologie*, 1978.

C. LÉVI-STRAUSS, « New York post-et préfiguratif », *Catalogue de l'expo-*

sition « Paris-New York », Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 1977.

— « Une Préfiguration anatomique de la gémellité », *Systèmes de signes. Textes réunis en hommage à Germaine Dieterlen*. Paris, Hermann, 1978.

J. LIZOT, « Population, ressources et guerre chez les Yanomami », *Libre*, 1978.

— « Descendance et affinité chez les Yanomami : antinomie et complémentarité », *Actes du XLII^e Congrès international des Américanistes*, II, 1978.

M. PERRIN, *El Camino de los Indios muertos, mitos y simbolos guajiros*, Caracas, Monte Avila, 1978.

P.-H. STAHL (en collab. avec Massimo Guidetti) « Un 'Italia sconosciuta. Comunità di villaggio e comunità familiari nell'Italia dell'800 », Milano, Jaca Book, 1977.

— « Le Testament de Maxim le Marchand (1735). Commentaires ethnologiques », *Buletinul Bibliotecii Române*, Freiburg, 1976.

Cl. TARDITS, « Njoya ou les malheurs de l'intelligence chez un sultan bamoun », *Les Africains*, tome IX, éd. Jeune Afrique, 1978.

F. ZONABEND, « Ethnologie de Soi, ethnologie de l'Autre », in *Ethnographie de la France*. Éléments bibliographiques, Paris, C.N.R.S., Centre de documentation humaine, 1977.